

**SYNDICAT MIXTE du SCOT ROVALTAIN-Drôme-Ardèche**  
1, rue Roland Moreno  
**26300 ALIXAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL  
du SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROVALTAIN  
Drôme-Ardèche**

Le 12 avril 2022 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Guilherand-Granges sous la présidence de Lionel BRARD, Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames CHAZAL, CLEMENT, FOURNIER, JAUBERT, JUNG, ROSSI, Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BONNET, BRARD, DARD, DUBAY, GAUTHIER, HOURDOU, LABADENS, MIZZI, ROMAIN, VASSY

Pouvoirs : de AVOUAC à MIZZI, de BROCHIER à CLEMENT, de CHAUMONT à JUNG, de CHOVIN à BRARD, de DELOCHE à BELLIER, de DUCLAUX à HOURDOU, de EYSSAUTIER à BONNET, de GAUCHER à ROSSI, de GENTIAL à GAUTHIER, de GIRARD à CHAZAL, de LAMBERT à DARD, de LARUE à JAUBERT, de MONTIEL à DUBAY, de MORIN à ANGELI, de PLACE à BARNERON, de TEUFERT à BONNET, de VALLA à LABADENS.

---

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 19 - Nombre de pouvoirs : 17

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2021**

Vu les articles L5211-1 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

Considérant que le compte de gestion 2021 transmis par Monsieur le Trésorier est conforme au compte administratif 2021,

**Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré :**

Pour : 19 délégués dont 15 disposants d'un pouvoir et 1 disposant de deux pouvoirs représentant 36 voix

Contre : 0

Abstention : 0

**DECIDE**

- **D'approuver** le compte de gestion 2021 transmis par Monsieur le trésorier de SERVICE DE GESTION COMPTABLE NORD DROME,

- **D'autoriser** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré le 12 avril 2022,*

